



# Mutations 2014

## Campagne de vœux

Le dépôt des demandes s'effectue sur Agora-Vœux entre la 3ème semaine de décembre 2013 et le 24 janvier 2014 ( délai repoussé au 7 février pour les inspecteurs stagiaires)

A l'ouverture d'Agora-vœux, il est nécessaire de vérifier les informations existant dans la partie agents : situation familiale et nombre d'enfants à charge, et dans la partie carrière : grade, échelon et date de prise de rang, Ces éléments sont issus directement d'Agora,

La saisie de la demande s'effectue en ligne par enchaînement d'étapes : création, modification, transmission,, Le nombre de vœux est illimité,

Elle peut se faire en plusieurs sessions de saisie mais une validation finale,

Après validation, l'agent doit imprimer sa demande, la dater et la signer avant de la transmettre aux ressources humaines,

## Nombre de mouvements pour les A, B et C

**1 mouvement général en septembre 2014 et 1 mouvement complémentaire en mars 2015  
mais sur les mêmes vacances d'emplois**

Les agents doivent indiquer si ils souhaitent participer au 2 mouvements ou à un seul de ces mouvements,

Ne pourront déposer de nouvelle demande avant septembre 2014 pour le mouvement complémentaire que les agents dont la situation personnelle a évolué, leur permettant de se prévaloir d'une priorité

Le mouvement spécifique sur postes au 1er juillet 2014 est maintenu, il reste indépendant de la procédure sur Agora Vœux

## Niveau d'affectation par grade

Le niveau d'affectation est différent selon le grade :

- pour les A: Direction, RAN: résidence d'affectation nationale, mission/ structure
- pour les B : Direction, RAN: résidence d'affectation nationale, mission/ structure
- pour les C : Direction, RAN ( exceptionnellement structure )

## Mouvement par filière pour les B et les C

ALD : à la disposition du directeur, pas d'affectation en CAP locale

EDRA : Echelon départemental de renfort et d'assistance seulement en FF

Niveau d'affectation nationale	FF	GP
<b>C et B</b>	<b>Direction: DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI</b>	<b>Direction : DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI</b>
	<b>RAN : résidence d'affectation nationale</b>	<b>RAN : résidence d'affectation nationale</b>
<b>C</b>	<b>Missions : Direction / Filière Fiscale/ ALD</b>	<b>Missions : Direction /Gestion des comptes publics / ALD</b>
<b>B</b>	<b>Missions :</b> Fiscalité Personnelle : FIPER Fiscalité Professionnelle : FIPRO Service de Publicité Foncière ALD <b>ou structure :</b> Direction, EDRA, BCR	<b>Missions :</b> Gestion des comptes publics / FIPER Recouvrement FIPRO recouvrement ALD <b>ou structure :</b> Direction

## Mouvement unifié pour les A

<b><u>Direction: DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI</u></b>
<b><u>RAN</u></b>
<p><b>Missions :</b></p> <p>Gestion des comptes publics</p> <p>Fiscalité Gestion ( SIP, PRS , Trésorerie Amendes)- Fiscalité Contrôle</p> <p>Fiscalité immobilière - Cadastre – Hypothèques – Brigade régionale foncière topographique</p> <p>Domaine - Brigade de contrôle et de recherche BCR – Informatique</p> <p><b>Structures :</b></p> <p>services de direction, EDRA, Huissier, Chef de poste comptable , ALD</p>

## Priorités

**La part des prioritaires est à 50 % des arrivées dans un département**

**Priorité absolue à la RAN pour les rapprochements handicapés ou parent d'enfant handicapé**

**Priorités au département pour les motifs suivants :**

Rapprochements de conjoints, /pacsés/concubins

Rapprochement originaire DOM

Rapprochement lieu de résidence enfants en cas de séparation

Les agents doivent produire les pièces justificatives en même temps que leur demande,

Les affectations au titre de la priorité ou en liste normale sur le vœu de rapprochement sont « ALD sans résidence » d'où la nécessité de faire en premier des vœux sur les RAN et les missions,

## Critère de classement des vœux

**Inter-classement intégral des grades selon l'indice**

bonification de 6 mois par enfant à charge

bonification région Île de France uniquement pour les C et B de la filière fiscale

bonification ZUS ???

**Suppression des demandes de réintégration** : dépôt d'une demande de mutation, prioritaire ou pour convenance personnelle

## Règles de première affectation

Les contrôleurs et inspecteurs sont affectés via le mouvement général du 1er septembre, sur la base d'une ancienneté recalculée dans leur nouveau grade, Il y a un interclassement des promus par concours ou liste d'aptitude avec les titulaires,

Les stagiaires externes, n'ayant pas de services antérieurs, seront départagés selon leur rang au concours.

## Délai de séjour entre 2 mutations : 1 an

**Pour les inspecteurs stagiaires le délai de séjour est décompté à la fin du stage premier métier donc en mars**

**Délai de séjour de 2 ans pour les chefs de poste comptable et pour les affectations via le mouvement spécifique sur postes,**

## Annulation d'une demande et refus de mutation

**Il est précisé dans l'instruction que toute mutation implique l'obligation stricte de rejoindre l'affectation attribuée à la date du mouvement.**

Les demandes d'annulation totale sont possibles avant la publication du projet de mouvement sous réserve d'être motivées

Entre la date de publication du projet de mouvement et avant la fin des débats en CAP nationale, l'annulation doit être motivée par des circonstances nouvelles, graves et imprévisibles

Après la publication du mouvement définitif, l'agent a obligation de s'installer sur le poste obtenu

**Attention : Les refus de mutation n'existent plus !!!**

**En cas d'annulation acceptée, l'agent ne retrouve pas son poste et est affecté «ALD »**

**N'hésitez pas à demander de l'aide et des conseils pour la rédaction de vos demandes de mutation**



**F.O.-DGFIP est la seule organisation à revendiquer deux vrais mouvements sur l'année à défendre la liste d'aptitude et le droit au retour dans leur département d'origine pour les promus de C en B issus des concours et promotions internes.**

**F.O.-DGFIP revendique un classement des prioritaires à l'ancienneté du fait générateur (date du mariage, PACS, naissance enfant...)**

### Grille d'interclassement intégral des grades

Grade	Echelon	Indice nouveau majoré au 01.07.2012
contrôleur principal	11ème	562
contrôleur principal	10ème	540
contrôleur principal	9ème	519
contrôleur 1ère classe	13ème	515
contrôleur principal	8ème	494
contrôleur 1ère classe	12ème	491
contrôleur 2ème classe*	13ème	486
contrôleur principal	7ème	471
contrôleur 1ère classe	11ème	468
contrôleur 2ème classe*	12ème	466
contrôleur principal	6ème	449
contrôleur 1ère classe	10ème	445
contrôleur 2ème classe*	11ème	443
contrôleur principal	5ème	428
contrôleur 1ère classe	9ème	425
contrôleur 2ème classe*	10ème	420
contrôleur principal	4ème	410
contrôleur 1ère classe	8ème	405
contrôleur 2ème classe*	9ème	400
contrôleur principal	3ème	395
contrôleur 1ère classe	7ème	390
contrôleur 2ème classe*	8ème	384
contrôleur principal	2ème	380
contrôleur 1ère classe	6ème	375
contrôleur 2ème classe*	7ème	371
contrôleur principal	1er	365
contrôleur 1ère classe	5ème	361
contrôleur 2ème classe*	6ème	358
contrôleur 1ère classe	4ème	348
contrôleur 2ème classe*	5ème	345
contrôleur 1ère classe	3ème	340
contrôleur 2ème classe*	4ème	334
contrôleur 1ère classe	2ème	332
contrôleur 1ère classe	1er	327
contrôleur 2ème classe*	3ème	325
contrôleur 2ème classe*	2ème	316
contrôleur 2ème classe*	1er	314

\* : titulaire ou stagiaire.

**En dernier, tous les agents de catégorie B originaires d'une autre administration et non encore intégrés dans les cadres de la DGFIP – filière fiscale**

## ANNEXE 5 – CRITERES D'INTERCLASSEMENT DES AGENTS DE CATEGORIE C (Administratif)

**Grille d'interclassement intégral des grades**

Grade	Echelon	Indice nouveau majoré au 01.07.2012
AAP 1ère	Spécial	430
AAP 1ère	7	416
AAP 1ère	6	394
AAP 2ème	11	392
AAP 2ème	10	379
AAP 1ère	5	377
AA 1ère	11	369
AAP 2ème	9	362
AAP 1ère	4	360
AA 1ère	10	356
AA 2ème	11	355
AAP 2ème	8	350
AAP 1ère	3	347
AA 1ère	9	345
AAP 2ème	7	338
AA 2ème	10	338
AAP 1ère	2	336
AA 1ère	8	335
AAP 2ème	6	328
AA 2ème	9	326
AAP 1ère	1	325
AA 1ère	7	325
AA 2ème	8	319
AAP 2ème	5	318
AA 1ère	6	316
AA 2ème	7	315
AAP 2ème	4	314
AA 1ère	5	314
AA 2ème	6	313
AAP 2ème	3	312
AA 1ère	4	312
AA 2ème	5	312
AAP 2ème	2	311
AA 1ère	3	311
AA 2ème	4	311
AAP 2ème	1	310
AA 1ère	2	310
AA 2ème	3	310
AA 1ère	1	309
AA 2ème	2	309
AA 2ème	1	308

**En dernier, tous les agents de catégorie C originaires d'une autre administration et non encore intégrés dans les cadres de la DGFIP filière fiscale.**



## Exemple A

Si un inspecteur veut changer de RAN ou de métier, il devra faire une demande au niveau national, S'il veut simplement changer de structure dans le périmètre de la RAN, sa demande sera examinée par la CAP locale,

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand- Direction pas de CAPL

► Tout changement entraîne une demande au niveau national via Agora Voeux

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – Gestion des comptes publics  
Affectation locale : adjoint à Clermont municipale

► cet agent peut être muté dans tous les postes de la RAN de Clermont , fiche de voeux en CAPL:  
sur Clermont la paierie , CHR, OPHLM  
à l'extérieur : Billom, les Martres de Veyre, Pont du Château, Pontaumur, Saint Amant Tallende, Vertaizon et Vic le Comte

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – Fiscalité Gestion  
Affectation locale : PRS, SIP , Trésorerie Amendes

► sans passer par le national, il peut changer de SIP, aller au PRS ou en trésorerie Amendes sur la RAN de Clermont Ferrand - Fiche de voeux en CAPL

Si un inspecteur a été affecté comme chef de poste, il est astreint à un délai de séjour de 2 ans,

Affectation nationale : DDFIP Loire- RAN St Etienne- gestion des comptes publics  
Affectation locale: St Etienne Municipale, paierie départementale

► sans passer par le national il peut changer entre ces postes



## Exemple B

Si un contrôleur veut changer de RAN ou de mission, il devra faire une demande au niveau national,

S'il veut simplement changer de structure dans le périmètre de la RAN, sa demande sera examinée par la CAP locale,

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand- Direction pas de CAPL

► Tout changement entraîne une demande au niveau national via Agora Voeux

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – Gestion des comptes publics  
Affectation locale : Clermont municipale

► cet agent peut être muté dans tous les postes de la RAN de Clermont , fiche de voeux en CAPL:  
sur Clermont la paierie , CHR, OPHLM  
à l'extérieur : Billom, les Martres de Veyre, Pont du Château, Pontaumur, Saint Amant Tallende, Vertaizon et Vic le Comte

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – FIPER Recouvrement ( normalement)  
Affectation locale : PRS, SIP , Trésorerie Amendes

► sans passer par le national, il peut changer de SIP, aller au PRS ou en trésorerie Amendes sur la RAN de Clermont Ferrand Fiche de voeux en CAPL

- Affectation nationale : DDFIP Loire- RAN St Etienne- gestion des comptes publics  
Affectation locale: St Etienne Municipale, paierie départementale, Bourg Argental

► sans passer par le national il peut changer entre ces postes

► passage obligé par le national pour aller dans un SIP sur St Etienne

- Affectation nationale : DDFIP Loire- Rapprochement ALD  
Affectation sans passer par la CAP locale sur toute la Loire ... de Charlieu à Bourg Argental





## Exemple C

Si un agent veut changer de RAN ou de filière, il devra faire une demande au niveau national,  
S'il veut simplement changer de structure dans le périmètre de la RAN, sa demande sera examinée par la CAP locale,

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – Gestion des comptes publics  
Affectation locale : Clermont municipale

► cet agent peut être muté dans tous les postes de la RAN de Clermont , fiche de vœux en CAPL:  
sur Clermont la paierie , CHR, OPHLM  
à l'extérieur : Billom, les Martres de Veyre, Pont du Château, Pontaumur, Saint Amant Tallende,  
Vertaizon et Vic le Comte

- Affectation nationale : DRFIP Auvergne- RAN Clermont Ferrand – Fiscalité  
Affectation locale : PRS, SIP , Trésorerie Amendes

► sans passer par le national, il peut changer de SIP, aller au PRS ou en trésorerie Amendes sur la RAN de Clermont Ferrand Fiche de vœux en CAPL



**Fiche de mutation n°75T-Campagne de mutation 2013-**

<b>1 - INFORMATIONS AGENT</b> Nom patronymique : Prénom : Date de naissance : Dépt. de naissance : Profession du conjoint, concubin ou pacsé :		N° DGFIP : Nom marital (ou usuel) : Situation familiale : Nombre d'enfants à charge :	
Adresse                      Numéro :  Code Postal :		Voie ou rue : Complément d'adresse : Commune du domicile :	
<b>2 - INFORMATIONS CARRIERE</b> Grade : Résidence administrative :			
<b>3 - PRIORITES DEMANDEES :</b> Je demande le bénéfice des priorités suivantes :			
<b>a</b> <b>Priorité pour rapprochement</b> de conjoint <input type="checkbox"/> de concubin <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> familial <input type="checkbox"/> Informatique (A,, B,C) <input type="checkbox"/>			
Nom et prénom du conjoint, concubin, pacsé ou soutien de famille : Commune d'exercice de la profession du conjoint, concubin ou pacsé :                      Code postal :			
Externe <input type="checkbox"/>		Au département de :	
y compris sur EDRA <input type="checkbox"/>			
Avec examen <input type="checkbox"/>		A la RAN de :	
Interne <input type="checkbox"/> (pour les agents déjà dans le département)			
Du lieu de travail du conjoint, concubin, pacsé <input type="checkbox"/>		A la RAN de :	
du domicile <input type="checkbox"/>			
<b>b. Priorité suite à réorganisation administrative / droit à maintien sur un poste ou retour à l'ancienne résidence</b>			
1 ) Priorité sur le poste <input type="checkbox"/>			
2 ) Priorité sur le dernier emploi vacant <input type="checkbox"/>		A la RAN de :	
3 ) Garantie de maintien à la RAN <input type="checkbox"/>		A la RAN de :	
<b>c. Priorité pour agent handicapé</b> <input type="checkbox"/> Au département de :			
<b>d. Priorité pour soins à enfant atteint d'une invalidité</b> <input type="checkbox"/> A la RAN de :			
<b>e. Priorité pour originaire D.O.M</b> <input type="checkbox"/>			
<b>4 - QUALIFICATION</b> Nature : Date de prise de fonction dans cette qualification :		<b>5 - EN CAS DE POSITION EN COURS</b> Date de réintégration souhaitée :	
<b>6 - SITUATION D'INCOMPATIBILITE (cat A et B)</b> Motif d'incompatibilité : <input type="checkbox"/> Je demande à bénéficier de la dispense prévue <input type="checkbox"/> Fonctions électives <input type="checkbox"/>		<b>7 - DEMANDE LIEE AVEC</b> Nom : Prénom : Grade : N° DGFIP :	
<b>8 - MOUVEMENT PRINCIPAL ET MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE</b> Je souhaite l'examen de ma demande : 1) au mouvement général et au mouvement complémentaire <input type="checkbox"/> 2) au mouvement général exclusivement <input type="checkbox"/> 3) au mouvement complémentaire exclusivement <input type="checkbox"/>		<b>9 - DEMANDE CONSERVATOIRE</b> <input type="checkbox"/>	
Nombre d'intercalaires :		10 - Avis, date et signature du directeur <input type="checkbox"/>	
Nombre de vœux sollicités : A _____, le _____		signature de l'agent :	

